

b- Les citations

Afin d'inscrire son travail dans le prolongement de ceux de ses prédécesseurs, le chercheur doit l'appuyer avec des citations. Un travail de recherche doit être donc bien documenté. Les citations servent à illustrer et conforter le discours du chercheur. Il a ainsi plus de crédibilité scientifique car il s'appuie sur les travaux des spécialistes.

Les citations doivent être évidemment suivies de références. Autrement, il s'agit de plagiat.

Elles peuvent être introduites entre guillemets et en caractères italiques (discours direct) ou bien en caractère normaux mais reformulées : les propos rapportés subissent des changements (discours indirect, paraphrases) Dans les deux cas, la référence doit être indiquée fidèlement.

Pour introduire les citations, le chercheur peut utiliser plusieurs verbes introducteurs : dire, affirmer, déclarer, penser, souligner, montrer, insister sur, expliquer, rappeler, préciser, noter, faire remarquer, etc.

Il est important de savoir qu'il est fortement déconseillé de truffier le texte de citations. Il faut éviter également les citations trop longues (pas plus de 5 ou 6 lignes)

Quand il s'agit d'une vérité générale ou de choses connues de tous, il vaut mieux éviter les citations.

La référence de la citation doit être indiquée fidèlement dans le corps du texte (entre parenthèses) ou en bas de page.

Lorsqu'on tronque une citation, il faut le signaler par trois points de suspension mis entre parenthèses ou entre crochets (...) ou [...]

Une citation ne doit être utilisée qu'une seule fois.

Les citations directes doivent être mises en évidence : caractères italiques ou caractères réduits, présentées en retrait par rapport aux autres paragraphes du texte avec un interligne.